

Le contrat AMAP

Le présent contrat est passé entre le mangeur ou les mangeurs (dans le cas d'un panier partagé), appelés "**amapiens**", et le **producteur Eric SOUFFLEUX** pour l'approvisionnement hebdomadaire en paniers de légumes certifiés BIO (contrôlé par ECOCERT), sur une période maximale de 1 an, dans le cadre d'une **AMAP** (Association Pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne ou aussi Aide au Maintien d'une Agriculture de Proximité). Une AMAP est un contrat entre 1 mangeur (et sa famille) et 1 paysan avec un lieu de distribution commun à plusieurs mangeurs.

Depuis septembre 2009 et jusqu'à septembre 2020, j'ai livré des paniers de légumes avec des contrats de 6 mois où j'établissais à l'avance le planning des distributions et où les amapiens devaient aussi prévoir à l'avance leurs absences. Ce système est relativement rigide et rebute de nombreux clients potentiels. Il est pourtant essentiel pour le producteur d'assurer l'écoulement de sa production et de s'adapter aux attentes des mangeurs.

Désormais, à partir d'octobre 2020, je propose deux types de contrats valable 1 an et dont le calendrier va se définir au fur et à mesure de l'année grâce à la communication régulière entre producteur et amapiens. Cette communication aura trois voies possibles : tout d'abord lors des distributions, ensuite par SMS et enfin par mail.

Un premier contrat de **30 paniers** valable 1 an où les amapiens me préviennent au fur et à mesure du temps de **leurs absences**. La règle est que si je n'ai pas de nouvelles au plus tard 48 heures avant la distribution, le panier est considéré comme accepté et il doit donc être retiré. Ce contrat de 30 paniers se décline en **deux versions**, 12 et 20 euros.

Un second contrat de **10 paniers** valable 1 an où les amapiens me préviennent au fur et à mesure du temps de **leur présence** pour venir retirer un panier. La règle est l'opposé du contrat de 30 paniers. Si je n'ai pas de nouvelles 48 heures avant la distribution, je considère que vous ne venez pas retirer un panier. Ce contrat se décline aussi en **deux versions**, 12 et 20 euros.

Comme nous allons utiliser les moyens de communications modernes, il me semble important de préciser une chose importante concernant l'**accusé de réception**. Ne seront considérés comme validés que les SMS ou mail auquel je vous aurai répondu « **OK** ». Ce petit retour de ma part sera votre garantie que votre message a bien été reçu et que j'en tiendrai compte soit pour retirer un panier du contrat 30 paniers, soit prévoir un panier du contrat 10 paniers.

Il me reviendra de vous prévenir de mes absences le plus en avance possible et en cas d'absence non programmable, je m'engage à aussi à vous prévenir **48 heures avant la distribution** pour que vous ne vous déplaciez pas pour rien si les autres producteurs sont aussi absents ce soir là.

D'une façon générale, je ne livre **aucun jour férié**. Et j'ai des périodes possibles de vacances qui se concentrent sur les vacances de la Toussaint, les vacances de Noël, les vacances de février et une petite période d'une semaine autour du 15 août. Je peux aussi avoir moins de légumes aux printemps et être dans l'impossibilité de fournir des légumes sur la période qui va de la mi-avril à mi-mai. Je suis régulier le plus possible en période scolaire. En 11 années de livraison de panier, j'ai toujours réussi à honorer mon rendez vous avec les mangeurs. Je continuerai ainsi mais avec ce type de contrat je m'offre la possibilité en plus de réagir à l'imprévu.

Il va de soi qu'à l'approche de la fin de l'engagement de votre contrat, vous devrez prendre livraison de tous les paniers prévus. Ne soyez pas surpris si à un moment donné je vous dis que vous devez récupérer tous vos paniers à la suite. C'est que vous approcherez de la fin de validité de votre contrat et vous n'aurez plus la possibilité de renoncer aux paniers.

Chaque amapien s'engage par ce contrat direct avec le producteur à **payer à l'avance** la fourniture de sa production légumière et à en prendre livraison en établissant un calendrier en accord avec les deux parties. La récolte étant achetée à l'avance, il est impossible de rembourser un panier non retiré dont la livraison est programmée. En cas d'absence programmée ou de dernière minute, il appartient à l'amapien de faire retirer son panier par un tiers dès lors que je n'ai pas été prévenu 48 heures avant la distribution de vos intentions.

Lieux et horaires des distributions

Les distributions des légumes ont lieu le **LUNDI** à la Mouraudière à St Père en Retz de **17h30 à 19h30** et le **JEUDI** « Au Bonheur des Bennes » de **17h30 à 19h15 au** 50, rue René Guillouzo 44600 St Nazaire.

Les paniers préparés le lundi soir peuvent être retirés au delà de 19h30 et tout le mardi dans le hangar de la ferme.

La permanence à l'AMAP ou l'atelier pédagogique à la ferme

Durant l'année, chaque amapien doit effectuer au moins **2 permanences** pour aider le producteur sur le lieu de distribution à partir de **17 h** et jusqu'à **19h30**. Donner un coup de main à l'occasion des distributions de légumes est un acte important de soutien à l'agriculture locale. C'est vraiment ce qui nous permet de parler d'économie sociale et solidaire. Il n'est pas question que d'argent, il faut aussi donner de son temps, pour qu'en échange vous puissiez bénéficier de produits de qualité à des prix modérés.

Ce temps de bénévolat est l'occasion d'échanger avec les autres amapiens et les producteurs. C'est un moment important, convivial.

Si l'amapien ne peut pas effectuer de permanence pour des raisons de contraintes horaires, il est possible de remplacer cette permanence par **une demi journée d'ateliers pédagogiques** à la ferme pour accompagner le maraîcher dans ses travaux. C'est l'occasion d'approfondir sa connaissance et sa pratique du travail de la terre. Cette demi journée peut s'effectuer à tous moments en fonction de vos disponibilités.

Le choix de la taille du panier ou de la part de récolte

Les amapiens ont le choix entre deux tailles de panier : **12 et 20 euros**. Pour se nourrir toute la semaine, il faut compter en moyenne 8 euros de légumes par semaine et par personne en automne/hiver et plus de 12 euros au printemps/été. La répartition des légumes entre les différentes tailles de panier se fait en fonction de ce qui est disponible le jour de la récolte.

Comment est fixé le contenu des paniers ?

Compte tenu du fait que chaque amapien a beaucoup de liberté pour programmer à sa guise son calendrier de livraison et qu'il y a deux tailles de panier, je suis obligé de fixer le contenu des paniers en tenant compte de prix d'objectif, de manière à garantir leur valeur. Ces prix sont différents des prix de marché (Ils n'évoluent pas au grès des contraintes climatiques ou commerciales comme c'est le cas dans les autres systèmes de distribution.) et ils permettent à la ferme d'exister. Cette **liste de prix figure sur le site internet de la ferme**, et est disponible sous forme **papier** à chaque distribution. La valeur des paniers sera la plus **régulière** possible tout au long de la saison.

Quelques légumes peuvent être achetés au détail.

Étant donné qu'il est difficile d'ajuster exactement la production avec le nombre de paniers, j'offre la possibilité aux amapiens de m'acheter en plus de leur panier hebdomadaire, des légumes présentés sur un étal de marché. Je fais cela depuis 2017 et la formule plaît beaucoup.

A partir de **janvier 2021**, ne pourront m'acheter des légumes au détail que les seules personnes détentrices d'un contrat AMAP 30 paniers ou 10 paniers.

Il y aura une exception pendant la période estivale car je peux rencontrer des touristes qui veulent m'acheter des légumes que pendant une ou deux semaines et qui n'ont donc pas la possibilité de prendre un contrat sur un an.

Des amapiens peuvent aussi devenir les intermédiaires pour faire acheter des légumes à leurs proches de façon occasionnelle.

Le site internet de la ferme

Le site internet de la ferme se nomme **www.lafermedescolibris.net**. Ce site permet de télécharger les contrats, la notice explicative, la liste des prix de mes légumes et de voir quelques photos de la ferme...

J'espère que la ferme continuera de vivre et de nourrir le maximum de personnes avec des légumes d'une excellente qualité gustative, produits sans pesticides, sans engrais de synthèse et pour la plupart d'entre eux avec le concours de la traction équine.

Votre producteur Eric SOUFFLEUX et ses compagnons à sabots Dexter (avril 2013) Sirius (19/05/2006) et Oslanne (21/04/2002)